

POUR DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ, ATTRAYANTS ET EN SANTÉ

BILAN DES CONSULTATIONS EN
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VERS UNE POLITIQUE NATIONALE
D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-90965-1 (PDF)

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2022



Mot de la ministre

D'une conversation nationale fructueuse à une toute première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire rassembleuse et novatrice

Voilà près d'un an, je donnais le coup d'envoi à un projet audacieux : la tenue d'une conversation nationale visant à doter le Québec d'une vision concertée et cohérente de l'aménagement du territoire.

Plus que jamais, mon équipe au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) s'est placée en mode écoute. Nous avons eu la chance de constater à quel point, au Québec, nous sommes capables de nous mobiliser. Nous avons eu droit à des discussions pertinentes, enrichissantes et stimulantes. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement chaque personne qui s'est investie dans ce beau et grand projet!

Je pense entre autres aux consultations régionales, tenues en juin et en août, portant sur le document de consultation issu du portrait de la situation de l'aménagement du territoire au Québec. Élués et élus municipaux, députées et députés ainsi que représentantes et représentants d'organismes du domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire aux quatre coins du Québec ont mis en lumière les défis qui sont les leurs. Leurs commentaires ont alimenté la réflexion de notre gouvernement. Je tiens aussi à remercier mon adjoint parlementaire, le député de Mégantic, M. François Jacques, pour sa grande implication lors de cette tournée des régions visant à prendre le pouls des différentes réalités sur le terrain.

En juillet, les organismes ayant participé aux laboratoires d'innovation publique du printemps 2021 ont aussi eu l'occasion de se prononcer sur le document de consultation. Ils se sont investis dans cette démarche avec rigueur et générosité. Nous avons également amorcé un dialogue avec l'ensemble des Premières Nations et des Inuits afin de connaître leurs préoccupations. Parmi toutes les activités qui se sont déroulées au cours de l'année, l'une des périodes fortes de cet imposant chantier aura à coup sûr été celle des consultations estivales en ligne. Ces consultations avaient pour objectif d'entendre ce que les Québécoises et les Québécois avaient à dire sur les propositions et les orientations préliminaires que le gouvernement avait dégagées avec les nombreux organismes municipaux et le comité consultatif. Ainsi, du 16 août au 17 septembre, des milliers de citoyennes et de citoyens ont pris part à la conversation et ont pu exprimer leurs souhaits, leurs attentes et leurs idées!

Enfin, en septembre, mon ministère a rencontré une fois de plus le comité d'experts afin d'entendre leurs commentaires sur le document de consultation et leurs recommandations au gouvernement. Les travaux et les consultations menés par le MAMH, et ceux du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en matière d'architecture, ont exposé la nécessité de proposer une vision commune pour les disciplines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'architecture. La mise en commun de ces travaux et ceux que nous poursuivrons au cours des prochains mois nous permettront donc de rendre publique la toute première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire.

Cette politique guidera les interventions et les investissements nécessaires à la création de milieux de vie de qualité, favorisant un sentiment d'appartenance et réunissant les conditions d'un développement économique durable. Elle nous permettra collectivement, nous en sommes convaincus, de relever les défis auxquels nous serons de plus en plus confrontés dans les prochaines décennies. Nous pourrons ainsi faire face aux nouvelles réalités climatiques, nous assurer de la pérennité de nos investissements en architecture, nous adapter aux changements démographiques et favoriser la vitalité économique de nos régions tout en protégeant mieux nos milieux naturels, agricoles ainsi que notre eau potable. Cette politique nationale sera également une clé essentielle pour préserver la richesse de notre patrimoine et de nos paysages uniques au Québec.

À la lecture de ce bilan, vous constaterez que nous disposons de bases extrêmement solides pour mener à bien une telle politique nationale dont les Québécoises et les Québécois d'aujourd'hui et de demain seront fiers.

[Andrée Laforest](#)

Ministre des Affaires municipales de l'Habitation et
ministre responsable de la région du Saguenay–Lac Saint-Jean

Table des matières

Mot de la ministre	3
Introduction.....	8
Vers une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire	9
Rencontres régionales	10
Présentation.....	10
Constats et enjeux émanant des commentaires reçus	10
Vision.....	10
Axe Gouvernance.....	10
Axe Croissance urbaine	11
Axe Milieux de vie	12
Axe Ruralité.....	12
Axe Finances et fiscalité.....	13
Synthèse des rencontres régionales	14
Rencontres des participantes et participants aux laboratoires d'innovation publique.....	15
Présentation.....	15
Constats et enjeux émanant des commentaires reçus	15
Commentaires généraux	15
Axe Gouvernance.....	15
Axe Croissance urbaine	16
Axe Milieux de vie	16
Axe Ruralité.....	16
Axe Finances et fiscalité.....	16
Consultation Web	17
Présentation.....	17
Synthèse du questionnaire portant sur les milieux de vie	17
Habitation	17

Mobilité	18
Milieux de vie.....	18
Environnement et qualité de vie	19
Ruralité.....	19
Constats et enjeux émanant des réponses au formulaire et des mémoires sur le document de consultation.....	19
Commentaires généraux	19
Vision.....	20
Axe Gouvernance.....	20
Axe Croissance urbaine	20
Axe Milieux de vie	21
Axe Ruralité.....	22
Axe Finances et fiscalité.....	22
Consultation des Premières Nations et des Inuits.....	23
Présentation.....	23
Rencontre du comité d'experts.....	24
Présentation.....	24
Constats et enjeux émanant des commentaires reçus	24
Commentaires généraux	24
Vision.....	24
Axe Gouvernance.....	24
Axe Croissance urbaine	25
Axe Milieux de vie	25
Axe Ruralité.....	25
Axe Finances et fiscalité.....	26
Conclusion.....	27
Annexe I – Liste des partenaires et organismes ayant participé aux rencontres régionales	28
Annexe II – Liste des organismes ayant participé aux laboratoires d'innovation publique.....	44

Annexe III – Provenance des répondantes et répondants au questionnaire portant sur les milieux de vie	46
Annexe IV – Liste des partenaires et organismes ayant déposé des mémoires	47
Annexe V – Liste des communautés et organismes autochtones invités aux consultations	51
Annexe VI – Liste des participantes et participants du comité d’experts	54

Introduction

En janvier 2021, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a lancé une grande conversation portant sur l'aménagement du territoire. Dans le cadre de ces travaux, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a réalisé, au printemps 2021, un portrait préliminaire en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux concernés par l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Le comité consultatif¹ mis sur pied pour conseiller le gouvernement sur ces travaux a bonifié et validé ce portrait. Celui-ci a ensuite fait l'objet de consultations auprès du milieu municipal, de la société civile ainsi que de chercheuses, chercheurs et spécialistes ayant une expertise particulière.

À partir des commentaires formulés à l'étape de l'élaboration du portrait de situation, le Ministère a produit un [document de consultation](#) intitulé *Pour des milieux de vie de qualité, attrayants et en santé : vers une stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires*. Plus précisément, ce document présente :

- une vision pour les territoires du Québec en 2042;
- les principaux constats et défis en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire issus du portrait de la situation;
- les 11 orientations préliminaires en réponse aux défis recensés, structurées autour de cinq grands axes : Gouvernance, Croissance urbaine, Milieux de vie, Ruralité ainsi que Finances et fiscalité;
- des leviers d'action pour mettre en œuvre les orientations préliminaires.

À l'été 2021, le Ministère a multiplié les canaux de communication et les possibilités d'échanges pour entendre la population ainsi que les acteurs en urbanisme et en aménagement des territoires sur la vision, les orientations et les leviers d'action proposés dans le document de consultation. Plusieurs activités ont été réalisées :

- des rencontres régionales avec des intervenantes et intervenants de l'ensemble du Québec, entre juin et août 2021, pour connaître leur point de vue;
- trois rencontres, les 12 et 19 juillet ainsi que le 31 août 2021, au cours desquelles quarante organismes ayant participé aux laboratoires d'innovation publique tenus précédemment ont échangé sur la vision et sur les orientations préliminaires proposées dans le document de consultation;
- une consultation Web, du 16 août au 17 septembre 2021, au cours de laquelle la population a pu s'exprimer et apporter sa contribution à un projet de société qui façonnera non seulement notre manière d'occuper le territoire, mais aussi nos modes de vie et la qualité des milieux où nos communautés évoluent;

¹ Le comité consultatif est composé des organismes suivants : Action patrimoine; Association des aménagistes régionaux du Québec; Association des architectes paysagistes du Québec; Association des directeurs généraux des MRC du Québec; Association des directeurs généraux des municipalités du Québec; Association des directeurs municipaux du Québec; Espace MUNI; Fédération des chambres de commerce du Québec; Fédération québécoise des municipalités; Héritage Montréal; Ordre des architectes du Québec; Ordre des urbanistes du Québec; Propulsion Québec; Regroupement des offices d'habitation du Québec; Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec; Union des municipalités du Québec; Union des producteurs agricoles; Vivre en Ville.

- une démarche spécifique de consultation auprès des nations autochtones, de leurs organismes ou de leurs représentantes et représentants, sous la forme de rencontres tenues les 2 et 3 septembre 2021, pour entendre leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard de l'aménagement du territoire;
- une rencontre du comité d'experts, qui regroupe notamment des scientifiques et des spécialistes du milieu universitaire, tenue le 8 septembre 2021.

Les commentaires formulés au cours de ces échanges contribueront à préciser les orientations finales.

Ces commentaires sont présentés de manière synthèse dans les sections qui suivent.

Vers une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire

Au cours des dernières années, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ont mené des travaux et des consultations pour poser les bases de deux grands projets :

- la Stratégie québécoise de l'architecture;
- la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

Les liens étroits entre l'architecture et l'aménagement du territoire ont été soulevés à différentes reprises au cours des consultations tenues sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Ainsi, les deux ministères travaillent en étroite collaboration pour que leurs actions soient complémentaires et intégrées dans un seul et même cadre : la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, une première au Québec.

Cette politique verra le jour au printemps 2022. Elle comprendra notamment de nombreux objectifs, allant de la réalisation d'un projet architectural à la planification la plus englobante en matière d'aménagement du territoire. Son élaboration s'appuiera sur une vision claire, rassembleuse et novatrice de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Les consultations menées à l'été 2021 se sont réalisées dans le cadre des travaux portant sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Ces consultations sont celles dont traite le présent bilan. Les commentaires transmis au cours de ces consultations alimenteront les travaux d'élaboration de la Politique.

Rencontres régionales

Présentation

Les 17 rencontres régionales, chacune d'environ deux heures et demie, ont eu lieu en mode virtuel entre juin et août 2021. Au cours de ces échanges, le Ministère a :

- présenté la démarche d'élaboration aux élues et élus ainsi qu'aux intervenantes et intervenants régionaux;
- entendu leurs préoccupations et leurs attentes en lien avec l'aménagement du territoire;
- recueilli leurs commentaires sur le [document de consultation](#).

Au total, les rencontres régionales ont permis à 150 représentants et représentantes du milieu municipal et à 118 organismes (annexe I) de prendre la parole au sujet de la vision et des orientations préliminaires ainsi que des leviers d'action proposés.

Constats et enjeux émanant des commentaires reçus

Vision

De façon générale, les commentaires formulés confirment la pertinence de la vision dégagée par le gouvernement. Cependant, des participantes et participants de régions éloignées des grands centres estiment que celle-ci reflète moins leur réalité et qu'elle correspond davantage au mode de développement des secteurs plus urbains.

Axe Gouvernance

La gouvernance renvoie au cadre qui régit notre manière d'occuper le territoire, comme les lois, les règlements et les procédures, ainsi qu'aux rôles et responsabilités des intervenantes et intervenants, y compris les groupes concernés par les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

À cet égard, plusieurs affirment qu'un équilibre laissant place à la souplesse est de mise entre les paliers gouvernementaux, régionaux et municipaux, afin que les décisions prises soient adaptées à la réalité des différents milieux.

Certaines personnes considèrent que des cibles nationales doivent baliser l'action régionale ou locale. D'autres y voient toutefois un risque de limiter la prise en compte de la diversité des milieux. Des intervenants et intervenantes prônent une plus grande marge de manœuvre à l'échelle de la municipalité régionale de comté (MRC) ainsi qu'une confiance accrue envers les élues et élus. Plusieurs mentionnent que les pouvoirs des municipalités en matière d'expropriation devraient être renforcés, les règles actuelles apparaissant coûteuses et fastidieuses. Le milieu municipal souhaiterait également pouvoir mieux encadrer certaines activités minières.

L'acceptabilité sociale est une préoccupation maintes fois réitérée, notamment lorsqu'il est question de densification ou encore de lutte contre les changements climatiques. Ainsi, plusieurs ont exprimé le souhait que les mécanismes de participation citoyenne soient revus et améliorés

afin que la contribution de la population soit stimulée et encadrée. Le dialogue avec les communautés autochtones devrait également être renforcé.

Plusieurs ont salué la volonté d'assurer l'exemplarité de l'action gouvernementale et de favoriser une plus grande cohérence interministérielle, comme énoncé dans le document de consultation. Cette exemplarité devrait notamment se traduire par le respect des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) pour les projets gouvernementaux et par l'arrimage entre les politiques et les programmes d'aide.

Le soutien et l'accompagnement des ministères et organismes du gouvernement en région ont été soulignés. Les directions régionales des ministères pourraient avoir davantage d'autonomie décisionnelle.

Par ailleurs, la situation des régions qui chevauchent le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est particulière. Les municipalités situées à l'intérieur de la CMM composent avec des règles à jour en matière de planification, lesquelles encadrent le développement. Par contre, celles qu'appliquent les municipalités limitrophes hors CMM datent de plusieurs années, à l'exception de celles précisées à l'orientation numéro 10 de l'Addenda modifiant les OGAT de la CMM. Elles sont donc moins axées sur un développement durable de l'ensemble métropolitain et de sa périphérie. Cet enjeu de gouvernance a des répercussions sur l'étalement urbain, qui doit être contenu, mais qui se poursuit à l'extérieur de la CMM.

Il existe enfin un intérêt pour le monitoring associé à l'application des OGAT, notamment pour mesurer les effets des planifications territoriales sur le plan environnemental et pour éclairer la prise de décision en général. L'instauration de mécanismes de suivi qui pourraient contraindre indûment les paliers municipaux n'est toutefois pas souhaitée, d'autant plus que les milieux ne sont pas nécessairement comparables.

Axe Croissance urbaine

La volonté de freiner l'étalement urbain en utilisant ou en requalifiant les espaces disponibles à l'intérieur des périmètres urbains fait généralement consensus chez les intervenantes et intervenants, notamment pour protéger le territoire agricole et les milieux naturels. Le fait que la requalification est plus coûteuse pour les promoteurs, et donc moins attrayante, a été souligné. Toutefois, les résidentes et résidents ne voient pas forcément la densification de leur milieu d'un bon œil. La densification pourrait d'ailleurs être mieux intégrée tout en étant davantage à échelle humaine.

Il faut, du reste, s'assurer que de nouveaux secteurs permettent le développement pour répondre à la demande en espaces dans les régions qui enregistrent une forte croissance, ou encore pour tenter de parer à la dévitalisation de plus petits secteurs. Il existe aussi une demande pour de grands terrains résidentiels ou pour de l'habitation en milieu naturel. De plus, la volonté ou la nécessité d'accroître la population en région rurale ou en périphérie des grands centres ne sont pas accompagnées du même impératif de densification qu'en milieu urbain.

Enfin, la planification de la croissance urbaine et celle du développement du transport actif et collectif devraient aller de pair. Ces modes de transport devraient d'ailleurs être privilégiés.

Axe Milieux de vie

Par une planification réfléchie, il est possible de mieux préserver les espaces publics et naturels ou de les redonner à la population. À ce titre, plusieurs ont mentionné l'importance de porter attention à certains impératifs, notamment :

- aux besoins des différents groupes de la population en favorisant une mixité de logements et de services de proximité (de type commercial, mais aussi de services publics : petite enfance, éducation, santé) et l'aménagement d'espaces publics adaptés;
- au respect et à la mise en valeur du patrimoine bâti, notamment comme vecteur d'appartenance à une région ou même à un quartier;
- à l'accès et à la préservation d'espaces naturels, particulièrement dans le sud du Québec, où un déficit peut être observé;
- à des infrastructures adéquates pour le transport actif, que l'on veut sécuritaire, et pour le transport collectif.

Toutefois, pour éviter la multiplication des services ou des infrastructures et une augmentation des coûts, il serait opportun de poursuivre la concertation à l'échelle supralocale afin de partager les ressources et les équipements. Le maintien d'un certain niveau d'aide aux milieux ayant une vitalité économique moindre est d'ailleurs souhaité.

Des intervenantes et intervenants indiquent que les questions environnementales ne sont pas suffisamment prises en compte dans cet axe. Pensons notamment à la qualité de l'eau ou de l'air, à la connectivité des espaces naturels, à l'enjeu de l'agriculture de proximité de même qu'à la disponibilité de produits alimentaires sains dans certains quartiers ou villages. En outre, le document de consultation ne traite pas de la popularité grandissante de l'automobile électrique, alors que celle-ci aura une incidence en matière d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

Des interventions en région nordique seraient enfin souhaitées pour qu'une aide soit offerte aux municipalités accueillant une main-d'œuvre importante qui s'y rend par navetage.

Axe Ruralité

Les milieux ruraux sont caractérisés par des réalités et des défis distincts qui nécessitent d'être mis en lumière.

D'une part, certains intervenants et intervenantes estiment que les milieux ruraux doivent généralement composer avec des ressources limitées, du moins sur la base des règles de fiscalité et de financement en vigueur. Ils ont de plus en plus de difficulté à recruter de la main-d'œuvre, notamment pour soutenir le développement et la planification. Les attentes à leur égard doivent donc tenir compte de cette réalité. La décroissance démographique fera pression sur l'offre de services. À ce sujet, si certains évoquent la nécessité de réfléchir au regroupement de municipalités, plusieurs autres voient d'un meilleur œil la collaboration entre les milieux municipaux.

D'autre part, plusieurs considèrent que les normes en matière d'urbanisme et d'aménagement sont davantage adaptées aux milieux urbains ou en croissance. Une plus grande souplesse est demandée, par exemple pour développer des secteurs périurbains. Des intervenantes et intervenants ont exprimé le souhait de participer davantage à la définition des aires protégées ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles et de la zone verte.

Incidemment, certaines personnes ont évoqué les relations respectueuses qui se sont établies au fil du temps entre les milieux agricole et municipal, tout en reconnaissant que la place de l'agriculture demeure source de débat. Pour plusieurs, l'activité agricole contribue de façon

importante à l'économie et à l'occupation du territoire. En ce sens, la zone agricole, qui a décliné au fil des ans, devrait être davantage protégée. Les nouveaux citoyens et citoyennes s'établissant dans un secteur rural doivent pour leur part accepter de cohabiter avec l'agriculture. Des modèles inédits d'agriculture viable sont en émergence, parfois à plus petite échelle, et des moyens de stimuler les secteurs agricoles moins dynamiques doivent être explorés.

À certains endroits, la protection du territoire agricole fait l'objet de contestations voulant qu'elle pose un frein au développement. Il existe aussi des secteurs non cultivés, voire incultivables, qui pourraient être mis en valeur autrement.

Le document de consultation n'aborde pas les enjeux de la forêt privée, notamment ceux de cohabitation, ou de la multiplication des règlements applicables, que certains propriétaires de boisés jugent excessifs.

Le transport représente un autre enjeu important. Plusieurs s'accordent pour dire que le transport actif et collectif est à promouvoir en milieu rural. Toutefois, des coûts importants y sont associés, et l'automobile est fortement implantée dans les habitudes de déplacement des populations.

Il faudrait aussi tenter d'anticiper les effets du télétravail sur la croissance en milieu rural, entre autres dans les zones de villégiature, et sur les besoins en services et en transport. Cet enjeu n'est pas évoqué dans le document de consultation.

Il est signalé que le territoire rural et ses paysages sont par ailleurs protégés et mis en valeur par un ensemble de propriétaires fonciers. La contribution de ces derniers pourrait être mieux reconnue et ainsi encouragée.

Enfin, dans un contexte où la population vieillit, il importe d'attirer de jeunes familles de même que des immigrantes et immigrants dans ces régions, tout en répondant, certes, aux besoins des citoyennes et citoyens plus âgés qui y vivent.

Axe Finances et fiscalité

Il serait approprié de mettre à profit les outils financiers et fiscaux pour optimiser le développement du territoire dans une perspective durable. Plusieurs reconnaissent qu'il s'agit là d'un vaste chantier et croient qu'il faut miser sur la diversification des sources de revenus, notamment pour :

- accroître les revenus afin d'assumer de nouvelles responsabilités, dont celles qui découleront de la future stratégie;
- ne plus dépendre du développement immobilier et en réduire les effets sur l'environnement et la zone agricole;
- réduire la concurrence que se livrent les municipalités pour attirer le développement immobilier;
- améliorer l'équité fiscale entre les milieux et renforcer la capacité de ceux-ci à répondre de façon équitable aux citoyennes et aux citoyens.

L'idée d'accorder une rétribution pour le territoire agricole, pour la protection des paysages et des espaces naturels ou encore pour d'autres services environnementaux est évoquée.

D'autres moyens sont mentionnés, comme :

- une péréquation entre les milieux municipaux;
- un plus grand partage de la taxe de vente du Québec ou des redevances;
- la mise en place d'incitatifs à la densification urbaine, en particulier pour la requalification de sites ainsi que la valorisation du patrimoine bâti.

Enfin, un financement accru pour le transport collectif, lequel repose beaucoup sur le milieu municipal, est indissociable de l'objectif visant la réduction du mode de transport automobile.

Synthèse des rencontres régionales

Les personnes qui ont pris part aux rencontres régionales ont largement salué la volonté gouvernementale d'établir un nouveau cadre en urbanisme et en aménagement des territoires. Pour certaines, le cadre actuel est manifestement désuet. Conséquemment, la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires devrait être ambitieuse. Par ailleurs, il faudrait éviter de complexifier les mécanismes encadrant les actions en urbanisme et en aménagement du territoire, et plutôt veiller à les simplifier. Chose certaine, le souhait que la Stratégie soit transversale et qu'elle rallie et mobilise tout l'appareil gouvernemental fait consensus.

Sa mise en œuvre suscitera des défis sur les plans de la communication, de l'adhésion et des moyens mis à la disposition des milieux. Elle devra faire une large place à la flexibilité pour répondre aux besoins d'une diversité de milieux, qu'ils soient urbains, ruraux, côtiers ou insulaires, et qu'il s'agisse de territoires publics ou privés, des réalités maintes fois rappelées lors des échanges.

Rencontres des participantes et participants aux laboratoires d'innovation publique

Présentation

Les trois rencontres avec les participantes et participants des laboratoires d'innovation publique ont eu lieu les 12 et 19 juillet ainsi que le 31 août 2021. Elles avaient pour objectifs :

- de réunir les organismes ayant participé aux 12 laboratoires d'innovation publique au printemps 2021 afin de recevoir leurs commentaires et suggestions au sujet du [document de consultation](#), plus précisément en ce qui a trait à la vision, aux orientations et aux leviers d'action préliminaires;
- de permettre les échanges pour dégager une meilleure vue d'ensemble au sujet des points de convergence et des attentes à arrimer.

Au total, les trois rencontres ont permis à 40 organismes de divers horizons (annexe II) d'exprimer leur point de vue.

Constats et enjeux émanant des commentaires reçus

Commentaires généraux

Les participantes et participants aux laboratoires d'innovation publique ont souligné la qualité générale et le travail de synthèse du document de consultation. Certaines personnes recommandent que la mobilité durable et active soit explicitement inscrite dans l'énoncé de vision.

Plusieurs souhaitent par ailleurs pouvoir s'exprimer sur le plan d'action de la Stratégie avant sa publication finale. Certaines personnes ont souligné l'importance que des objectifs clairs soient établis et que des actions précises soient définies afin que soit assurée sa mise en œuvre.

Axe Gouvernance

À l'instar des autres consultations, les rencontres ont été l'occasion pour de nombreux organismes de la société civile de soulever la place des citoyennes et des citoyens dans les actions qui seront entreprises. À ce sujet, informer et sensibiliser la population sont de bons moyens de favoriser l'acceptabilité sociale et la participation citoyenne.

Les participants et participantes estiment que le Ministère joue aussi un rôle important quant à la cohérence interministérielle dans les décisions prises en aménagement du territoire, notamment en ce qui a trait à la localisation des équipements et des édifices publics. Son leadership est nécessaire afin d'assurer un arrimage et une cohésion entre les différentes stratégies et politiques gouvernementales.

Les rôles et les responsabilités des acteurs travaillant dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (MRC, municipalités, Premières Nations et Inuits) devraient à la fois être redéfinis et renforcés et reposer sur une approche collaborative.

Enfin, les organismes se sont montrés généralement favorables à la mise en œuvre d'un système axé sur les résultats afin que soit assuré un suivi dans l'atteinte des objectifs établis.

Axe Croissance urbaine

Différents thèmes en lien avec la croissance urbaine ont été abordés lors des rencontres, comme son lien étroit avec la fiscalité (ex. : modes de financement et coûts de développement) et l'intégration de la mobilité durable à la planification territoriale.

La consolidation des zones déjà urbanisées et la création de pôles de transport en commun doivent prendre en compte les réalités propres à chaque territoire afin de contrer l'étalement urbain. La conservation et la protection des milieux naturels et des terres agricoles en zone urbanisée sont présentées comme des enjeux importants.

Axe Milieux de vie

Les participantes et participants estiment que le développement de milieux de vie complets doit notamment passer par la création de nouveaux milieux naturels, comme des espaces publics verts; par la conservation et par la mise en valeur du patrimoine et des paysages; ainsi que par le rehaussement de l'accessibilité aux logements. À cet effet, la Stratégie devrait mettre de l'avant le lien entre l'habitation et l'aménagement du territoire. Enfin, les choix en aménagement du territoire et les efforts de conception doivent privilégier la durabilité et la résilience.

Axe Ruralité

Les organismes ont soulevé plusieurs enjeux prioritaires pour les milieux ruraux, comme :

- la prise en compte des réalités régionales;
- la protection des milieux naturels et des terres agricoles;
- la préservation du patrimoine bâti;
- la valorisation des paysages;
- la cohabitation des usages.

Par ailleurs, le transport actif et collectif régional devrait être développé. À cet effet, une desserte interurbaine en transport collectif favoriserait l'inclusion et l'équité. La mobilité active en milieu rural peut, quant à elle, être bénéfique pour la population locale ainsi que pour l'industrie touristique. Il faudrait donc mieux accompagner les collectivités rurales dans la mise en place de ces infrastructures.

Axe Finances et fiscalité

Des mesures concrètes touchant les finances et la fiscalité devraient être mises en œuvre dès le dépôt de la Stratégie. Plusieurs recommandations ont été formulées, comme :

- mettre en place des incitatifs financiers afin de favoriser le développement dans des secteurs souhaités;
- réviser le cadre législatif;
- prendre en compte les services écosystémiques rendus par les milieux naturels;
- réformer la fiscalité afin de diversifier les sources de revenus des municipalités.

Consultation Web

Présentation

Du 16 août au 17 septembre 2021, la société civile et la population étaient conviées à prendre part à la grande conversation dans le cadre d'une consultation Web. Il leur était possible :

- de partager leur vision des territoires du Québec en 2042;
- de s'exprimer sur la vision, les orientations préliminaires et les leviers d'action proposés dans le [document de consultation](#);
- de faire part de leurs attentes à l'égard de la Stratégie à venir.

Les citoyennes et les citoyens pouvaient s'exprimer par l'une ou l'autre des options suivantes :

- en répondant à un questionnaire sur leurs aspirations quant à leur milieu de vie;
- en transmettant des commentaires au sujet du document de consultation à partir d'un formulaire en ligne.

Au total, pour l'ensemble des régions, 3 584 Québécoises (58 %) et Québécois (42 %) ont répondu au questionnaire portant sur les milieux de vie (annexe III).

Quant aux formulaires, 155 ont été soumis par des citoyennes et citoyens, 92 par des organismes et 17 par des instances régionales ou municipales, pour un total de 264.

Enfin, 98 mémoires ont été transmis au Ministère (annexe IV).

Synthèse du questionnaire portant sur les milieux de vie

Les répondantes et répondants ont été questionnés à la fois sur leur réalité et leur perception par rapport à différents thèmes en lien avec leurs milieux de vie et à leurs habitudes.

Habitation

- Une majorité des répondantes et répondants (plus de 60 %) habitent dans des secteurs urbains (ville et banlieue) et sont propriétaires d'une maison unifamiliale détachée (plus de 51 %).
 - Une forte majorité des répondantes et répondants apprécient leur secteur d'habitation (plus de 94 %). Cette perception se reflète autant en milieu urbain qu'en milieu rural.
 - Les répondantes et répondants privilégieraient habiter dans un quartier de faible densité ou un écoquartier ainsi que dans un milieu rural et de villégiature. À l'inverse, les quartiers de moyenne à haute densité conventionnels (immeubles à logements multiples) semblent les moins populaires.
 - Lorsqu'il est question du type de bâtiment souhaité dans le voisinage, les trois typologies les plus populaires sont la maison unifamiliale détachée, le jumelé ainsi que le duplex ou le triplex.

Mobilité

- Près du tiers des personnes ciblent la distance entre leur lieu de travail et les commerces comme étant le principal obstacle à la mobilité active dans leur secteur.
 - Près de 90 % des répondantes et répondants vivent dans un foyer possédant au moins une voiture.
 - La voiture est le mode de transport le plus utilisé pour la plupart des types d'activités (environ 50 % des déplacements), à l'exception des déplacements à des fins scolaires, où le transport en commun domine (près de 47 % des déplacements). À plusieurs égards, les parts modales des déplacements actifs surpassent celles du transport collectif.
 - Plus de 39 % des répondantes et répondants avancent qu'une bonification de l'offre en transport en commun et des aménagements sécuritaires pour le transport actif sont des incitatifs qui pourraient leur permettre de délaisser la voiture.
 - Près de 60 % des répondantes et répondants provenant du milieu rural affirment qu'ils n'ont pas le choix d'utiliser leur voiture.
 - L'offre de transport collectif est jugée satisfaisante par près de la moitié des répondantes et répondants. Cette appréciation varie grandement en fonction du milieu de vie, avec plus de 65 % de satisfaction en milieu urbain et 16 % en secteur rural.

Milieus de vie

- La présence d'espaces verts et l'accès à des commerces de proximité sont les incitatifs les plus populaires pour habiter dans un secteur plus dense.
- Une importante proportion de répondantes et répondants (39 %) estiment que l'élément qui manque le plus dans leur quartier est une variété de commerces.
 - Les incitatifs les plus porteurs et les plus fréquemment sélectionnés pour accentuer la fréquentation du centre-ville de leur municipalité sont l'amélioration des aménagements piétons (37 %), la diversification de l'offre commerciale (34 %) et la tenue d'événements (32 %)².
- Les raisons expliquant le choix du lieu de résidence des répondantes et répondants mentionnées le plus souvent sont : parce qu'ils sont natifs de la région (43 %), pour la proximité de leur famille (32 %) ou pour la proximité de leur lieu d'emploi (35 %)³.
 - Des particularités sont toutefois décelées entre les milieux urbains et ruraux. En milieu urbain, la proximité des services publics (34 %) et des centres urbains (34 %) est un motif important. En milieu rural, la sécurité du milieu de vie (28 %) et le prix des maisons et logements (23 %) ressortent davantage.
 - Une majorité des répondantes et répondants (84 %) se disent satisfaits de la localisation des infrastructures, tous types confondus (écoles, services municipaux, arrêts de transport en commun, centres de soins de santé, édifices gouvernementaux).

² Plus d'une réponse pouvait être sélectionnée.

³ Plus d'une réponse pouvait être sélectionnée.

Environnement et qualité de vie

- Parmi les nuisances ayant beaucoup de répercussions sur la qualité de vie, plus de 50 % des répondantes et répondants ont mentionné le bruit, suivi par la chaleur (47 %) et la qualité de l'air (45 %)⁴.
- Plus de 69 % sont en accord avec l'application du principe de l'utilisateur-payeur par la mise en place d'une nouvelle tarification des services publics.

Ruralité

- Les répondantes et répondants habitant en milieu rural sont moins satisfaits de la proximité des services et des infrastructures de leur résidence que ceux des milieux urbains. La desserte en transport collectif est d'ailleurs le type de service qui obtient le plus faible taux de satisfaction, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.
- Les principaux avantages de la vie en milieu rural sont l'accès à la nature (40 %) et la tranquillité (27 %).
 - En contrepartie, la dévitalisation des villages (32 %) et la protection des milieux naturels et agricoles (27 %) ont été nommées comme les principaux enjeux de ces milieux.

Constats et enjeux émanant des réponses au formulaire et des mémoires sur le document de consultation

Commentaires généraux

Les formulaires et mémoires reçus confirment que le portrait proposé dans le [document de consultation](#) est relativement complet et concorde avec les enjeux actuels en aménagement du territoire et en urbanisme. Néanmoins, des commentaires ont été formulés à l'égard de divers concepts. Il a été mentionné que :

- la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à ces derniers devraient être des enjeux prioritaires;
- la Stratégie devrait tenir compte des particularités régionales de chaque territoire;
- les ressources nécessaires devraient être fournies aux MRC et aux municipalités afin qu'elles puissent mettre en œuvre la Stratégie;
- les orientations devraient être accompagnées d'objectifs plus clairs et plus concrets ainsi que de cibles quantifiables et mesurables;
- la Stratégie pourrait être élaborée selon un ordre de priorisation ou une hiérarchisation des principes et des orientations.

⁴ Plus d'une réponse pouvait être sélectionnée.

Vision

Pour instaurer une véritable stratégie gouvernementale, les commentaires font état de la nécessité d'accorder une place prépondérante à la gouvernance et à la mise en œuvre de la vision, des mesures et des orientations établies.

L'énoncé de vision proposé gagnerait à intégrer certaines notions :

- la conservation, qui comprend les mesures de protection, de mise en valeur et de restauration de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité;
- l'atténuation et la compensation des effets de l'utilisation du territoire et de ses ressources;
- la ruralité et l'occupation dynamique du territoire;
- l'économie, qui est l'une des trois composantes du développement durable.

Certains recommandent l'ajout de sujets aux principes de la vision, qui pourraient porter sur :

- une mobilité favorisant les transports collectifs et actifs;
- une végétalisation accrue du cadre bâti et des territoires aménagés, transformés ou dégradés;
- la priorité à la qualité, à la durabilité, à la multifonctionnalité et à la résilience dans le choix et dans la conception des aménagements;
- la promotion de l'achat local pour l'approvisionnement en ressources et en matériaux.

Par ailleurs, d'autres suggèrent que des définitions claires, concises et consensuelles soient établies, car la vision proposée comporte certaines incohérences ou imprécisions.

Axe Gouvernance

Plusieurs personnes ont fait valoir la nécessité que la participation citoyenne soit davantage intégrée dans les processus menant à la planification territoriale et qu'elle soit notamment favorisée par la modernisation du cadre des consultations publiques. Ainsi, plusieurs souhaitent qu'un processus de consultation simple et efficace soit mis en place et qu'il encourage la participation des citoyennes et citoyens, des intervenantes et intervenants sur le terrain et des nations autochtones. Ces consultations devraient se réaliser en amont des démarches de planification, d'aménagement ou de réaménagement ainsi qu'en vue de l'implantation de projets liés à l'exploitation des ressources naturelles et à la protection des milieux naturels.

L'État doit se montrer exemplaire dans ses décisions et dans ses interventions par un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les actions des divers ministères et les différentes stratégies et politiques gouvernementales. À cet effet, il doit s'assurer que les décisions quant à la localisation des services, des édifices et des infrastructures publics sont optimales afin d'en minimiser les répercussions sur les finances publiques et la consommation d'espace.

Il est souhaité que le gouvernement élabore un plan d'action qui définirait clairement les responsabilités attribuées aux milieux supralocaux et municipaux.

La modernisation de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et des OGAT a aussi été maintes fois réclamée. Dans la même veine, les schémas d'aménagement et de développement doivent être des documents centraux et regrouper les planifications sectorielles.

Axe Croissance urbaine

Parmi les enjeux importants ciblés par les répondantes et les répondants, mentionnons : la mise en valeur du territoire agricole, la cohérence des planifications métropolitaine et péri-métropolitaine

et la gestion de l'urbanisation. Il est notamment demandé que la consolidation urbaine soit priorisée pour tout développement urbain. Il faudrait davantage miser sur la création de quartiers dynamiques mixtes et plus denses dans les villes et villages afin de réduire la pression sur les territoires non urbanisés.

La question du transport représente un autre thème important. Voici quelques exemples de demandes formulées par les répondantes et répondants :

- une meilleure prise en compte des effets des projets de transport routier et collectif sur le développement urbain;
- des aménagements qui donnent priorité aux modes de déplacement durables;
- des cibles de transfert modal vers le transport collectif dans les OGAT et des programmes en lien avec le développement et le maintien des transports actifs;
- un financement du transport collectif adapté à la ruralité;
- un moratoire sur la construction de nouvelles autoroutes urbaines et interurbaines;
- un soutien à une stratégie intermodale de transport de marchandises.

Axe Milieux de vie

Les lieux d'emploi et de production, les commerces ainsi que les lieux de loisirs et, plus largement, de participation sociale contribuent à la mixité des fonctions et ont des répercussions sur les distances de déplacement. C'est pourquoi ils devraient être inclus dans la vision de développement des milieux de vie. L'accès aux milieux naturels et aux espaces verts devrait être plus sécuritaire et exempt de barrières infranchissables. Ces lieux devraient être situés à un temps de marche raisonnable pour les personnes les plus vulnérables, comme les personnes âgées. Enfin, il est essentiel d'offrir des milieux de vie variés qui répondent à l'éventail de besoins de la population locale.

Plusieurs propositions sont formulées dans l'objectif de créer des milieux de vie plus durables :

- élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques;
- inciter, par divers moyens, les municipalités à adopter des mesures audacieuses pour favoriser le logement abordable et leur donner accès à de nouveaux modes de financement à cet effet;
- placer l'environnement et la biodiversité à la base de toutes les décisions concernant l'aménagement du territoire et l'utilisation de ses ressources;
- encourager les initiatives en économie circulaire;
- développer des aménagements favorables à la mobilité active;
- imposer un objectif de canopée urbaine optimale, variant entre 40 % et 45 %.

Par ailleurs, la place accordée à la protection du patrimoine a fait l'objet de critiques. Des répondantes et répondants ont indiqué qu'il est réducteur d'aborder cette question sous le seul angle des coûts financiers reliés à l'entretien et à la restauration d'un bâtiment. Il faut aussi considérer les coûts sociaux et environnementaux, le cycle de vie, les répercussions environnementales d'une démolition et d'une reconstruction et, bien sûr, l'attachement de la population locale au lieu concerné. À cet égard, le gouvernement devrait produire ou rassembler des données probantes sur les retombées de la préservation et de la valorisation du patrimoine et des paysages.

Axe Ruralité

La Stratégie devrait favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de ruralité basé sur la diversification de l'économie et sur la gouvernance de proximité arrimée à la volonté et à la capacité d'agir des milieux. La diversité et la vitalité des secteurs ruraux devraient figurer comme éléments centraux d'un aménagement durable et d'une occupation dynamique des territoires.

Le développement de la ruralité des régions du Québec est intimement lié à l'agriculture. Aussi, la diversification des productions soutenue par un cadre normatif plus souple permettrait de reconnaître la multifonctionnalité du territoire agricole. Par une collaboration entre les municipalités et les productrices et producteurs, le milieu agricole peut participer à la lutte contre les changements climatiques, au maintien et au développement de la connectivité écologique, à la conservation des milieux naturels ainsi qu'à la protection de la biodiversité et des espèces en situation précaire. Par ailleurs, le patrimoine bâti agricole contribue à la qualité des paysages ruraux et agricoles.

Certains intervenants et intervenantes ont aussi formulé des demandes telles que :

- la reconnaissance des particularités territoriales dans l'analyse des projets de règlement et autres exercices de planification des MRC;
- la présence des différents ministères et organismes en région;
- l'accompagnement du gouvernement en amont des projets de modification des documents de planification.

La Stratégie devrait également contribuer à la mise à jour de la notion de ruralité et à la reconnaissance de la ruralité comme un espace offrant des milieux de vie complets composés d'un ensemble d'activités complémentaires qui vont au-delà de l'exploitation des ressources. C'est pourquoi il faudrait soutenir les municipalités en milieu rural dans le déploiement d'une desserte régionale de transport collectif de qualité.

Axe Finances et fiscalité

Sur le plan des finances, plusieurs intervenantes et intervenants estiment que la Stratégie devrait prévoir une source de financement pérenne et prévisible pour les initiatives en urbanisme, en aménagement durable du territoire ainsi qu'en habitation.

Plusieurs recommandations ont été formulées en lien avec l'écofiscalité, notamment :

- la mise en place d'outils fiscaux et d'incitatifs pour soutenir la planification et l'aménagement durable du territoire, l'occupation efficiente, la mobilité durable et la protection du patrimoine, du paysage et des milieux naturels;
- l'internalisation de l'ensemble des coûts de réalisation des projets (coût collectif réel des projets intégrant notamment les coûts liés aux infrastructures, aux transports et à la perte des écosystèmes);
- l'établissement de liens entre les incitatifs financiers et les investissements et l'atteinte d'objectifs en matière de mobilité et d'aménagement durable du territoire, de respect de la capacité de support des écosystèmes ainsi que de lutte contre les changements climatiques.

Les enjeux liés au modèle de financement des municipalités sont également ressortis lors de la consultation. On demande, entre autres, une révision de ce modèle et une diversification des sources de revenus des municipalités.

Consultation des Premières Nations et des Inuits

Présentation

Dans le cadre des travaux d'élaboration de la Stratégie, une démarche de consultation spécifique a été menée auprès des Premières Nations et des Inuits à laquelle l'ensemble des communautés autochtones et plusieurs organismes ont été conviés (annexe V).

Amorcée en avril 2021, cette démarche spécifique vise notamment à favoriser le dialogue avec les représentantes et représentants des nations autochtones, à leur donner la parole à l'égard de leurs constats ainsi qu'à leur donner l'occasion de formuler des pistes de solution. Ultimement, ces échanges visent à préparer une stratégie inclusive offrant des solutions porteuses en matière d'aménagement du territoire.

Deux rencontres d'échanges se sont tenues les 2 et 3 septembre 2021, la première pour les communautés méridionales et la deuxième pour les communautés nordiques. L'objectif de ces rencontres était de recueillir les commentaires et propositions des Premières Nations et des Inuits au sujet du [document de consultation](#).

À la suite de ces échanges, plusieurs communautés ont fait parvenir des mémoires au Ministère. Conformément aux pratiques en vigueur en matière de consultation autochtone, ces mémoires font présentement l'objet d'une analyse détaillée qui inclura une rétroaction auprès des intervenantes et des intervenants qui les ont produits.

Au-delà du processus de consultation en cours, toute mesure éventuelle de la Stratégie susceptible d'avoir un effet préjudiciable sur un droit ancestral ou issu de traités établi ou revendiqué par une communauté autochtone devra faire l'objet d'une consultation auprès de celle-ci.

Enfin, le gouvernement s'engage à maintenir le dialogue dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie.

Rencontre du comité d'experts

Présentation

Une rencontre du comité d'experts a eu lieu le 8 septembre 2021 et avait pour objectifs :

- de présenter le [document de consultation](#) aux membres provenant des milieux de la recherche;
- de permettre les échanges entre les membres et de recueillir leurs commentaires et suggestions concernant la vision, les orientations et les leviers d'action préliminaires de la Stratégie;
- de bonifier les réflexions et les travaux prévus à l'automne 2021 en vue de la rédaction finale de la Stratégie.

La rencontre du comité (annexe VI) a permis à près d'une vingtaine de scientifiques, de chercheuses et chercheurs du milieu universitaire et de personnes ayant une expertise particulière et pertinente au regard des principaux thèmes de la Stratégie de formuler des recommandations au gouvernement.

Constats et enjeux émanant des commentaires reçus

Commentaires généraux

Dans l'ensemble, le document de consultation brosse un bon portrait de la situation de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Québec. Des membres du comité ont évoqué la possibilité que la Stratégie soit vulgarisée, notamment par l'ajout de représentations graphiques et la description de bonnes pratiques afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des citoyennes et citoyens à l'égard des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Vision

Les opinions sont partagées en ce qui concerne l'énoncé de la vision. Des membres considèrent qu'il est clair, englobant et ambitieux. D'autres pensent qu'il devrait être bonifié. Néanmoins, plusieurs sont en accord quant à l'enjeu de mise en œuvre de la vision et aux moyens qui devront être adoptés pour la concrétiser.

Axe Gouvernance

Des membres du comité d'experts ont soulevé l'importance que soit instauré un système de monitoring au moment de la mise en œuvre de la Stratégie afin de suivre l'atteinte des objectifs fixés. L'établissement de pistes d'action claires, d'indicateurs et de cibles pourrait guider les interventions vers les résultats souhaités. En parallèle, des membres soulignent la possibilité d'instaurer une nouvelle gouvernance, comme un observatoire, afin de veiller à la mise en œuvre de la Stratégie, mais aussi à des fins d'instruction et d'accompagnement pour les instances régionales et municipales.

Il serait également intéressant de présenter des exemples concrets de développement et de bonnes pratiques selon les spécificités et les enjeux locaux afin d'alimenter la recherche de solutions aux défis soulevés dans la Stratégie.

Du côté de l'exemplarité de l'État, des membres du comité ont mentionné la nécessité d'assurer une cohérence à l'égard des actions et des décisions intergouvernementales, tandis que d'autres ont évoqué la nécessité de consulter les Premières Nations et les Inuits de même que la population en amont des prises de décision.

Axe Croissance urbaine

Afin de veiller à une occupation et à un développement harmonieux du territoire, la planification de ce dernier devrait s'appuyer sur une planification intégrée des transports. Pour ce faire, il serait pertinent d'intégrer la Politique de mobilité durable au sein de la Stratégie. Il pourrait également être pertinent de planifier les besoins en espace parallèlement aux budgets destinés à la mobilité.

Des recommandations ont été formulées afin de favoriser l'atteinte des objectifs énoncés dans le document :

- réaliser le monitoring des effets sur le territoire des décisions en matière d'aménagement, particulièrement en matière de croissance urbaine (ex. : étalement urbain, coûts des différents types de développement);
- mettre en place des mesures favorisant le développement régional et contribuant à limiter l'étalement;
- accompagner les acteurs municipaux dans l'utilisation des outils favorisant le redéveloppement des secteurs bâtis;
- assurer une application plus stricte du concept de périmètre urbain afin d'accroître la densité et de favoriser la reconstruction de la ville sur la ville;
- exiger l'évaluation des répercussions environnementales des projets de développement.

Axe Milieux de vie

Plusieurs experts soulignent que la santé des citoyens et citoyennes devrait être davantage présente et mise en évidence dans la Stratégie ainsi que les différents concepts urbanistiques qui ont une incidence importante sur celle-ci. Ainsi, la notion de déplacements actifs devrait être mieux expliquée tout comme les bienfaits de la présence des milieux naturels dans les milieux de vie. À cet effet, il est recommandé de viser une canopée d'au moins 20 %, tous milieux confondus.

Dans le domaine de l'habitation, il est également recommandé que le développement de logements abordables fasse l'objet d'un soutien plus important.

Axe Ruralité

Les réalités du monde rural ne semblent pas suffisamment présentes, dont la revitalisation ou la dévitalisation, qui sont pourtant des enjeux cruciaux en région. Un élément soulevé à plusieurs reprises porte sur l'intérêt que soit encouragé un développement axé sur la complémentarité des milieux ruraux et urbains plutôt que sur la concurrence. L'autonomie alimentaire devrait être plus clairement établie dans la Stratégie selon les participantes et participants, puisqu'il s'agit d'un concept d'avenir pour les villages du Québec.

Quelques recommandations ont également été formulées afin de favoriser le dynamisme des milieux ruraux :

- appuyer les municipalités de petite taille en région afin qu'elles demeurent attractives pour les professionnels, notamment ceux qui s'y installent et y télétravaillent;
- explorer différents moyens permettant de redynamiser les pôles secondaires et de promouvoir des développements autour des pôles régionaux.

Axe Finances et fiscalité

L'orientation concernant les finances et la fiscalité a fait l'objet de critiques. En effet, elle exigerait des municipalités que ces dernières évaluent constamment les coûts-avantages, ce qui semble peu efficace. L'accent devrait plutôt être mis sur les pouvoirs de taxation.

Des éléments clairs de mise en œuvre assortis d'objectifs précis devraient être intégrés à la Stratégie. Par ailleurs, la question de la fiscalité ne devrait pas être traitée de façon isolée, mais plutôt être intégrée à différents outils.

Conclusion

Partenaires municipaux et régionaux, organismes de la société civile, spécialistes et groupes universitaires, citoyennes et citoyens et nations autochtones : un nombre important d'acteurs concernés par l'aménagement du territoire ont pris part à cette grande conversation nationale. Leur contribution a permis de recueillir des commentaires et des recommandations au sujet de la vision, des principaux enjeux, des orientations préliminaires et des leviers d'action mis de l'avant par le Ministère à l'issue des étapes de consultation réalisées au fil des mois et particulièrement pendant la saison estivale.

Les démarches ont démontré que les participantes et participants sont généralement favorables à la vision, aux orientations préliminaires et aux leviers d'action proposés dans le [document de consultation](#). Des enjeux phares sont ressortis, comme la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques, la qualité des milieux de vie et le développement durable.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de la Culture et des Communications poursuivront leurs travaux afin de publier le document de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire au printemps 2022. En dotant le Québec d'une telle politique, le gouvernement poursuit les objectifs suivants :

- assurer les meilleures pratiques et le respect des plus hauts standards par l'État;
- léguer des milieux de vie durables, sains et de qualité;
- contribuer au mieux-être des citoyennes et des citoyens;
- renforcer l'attractivité des territoires;
- favoriser le respect et la mise en valeur des particularités des territoires.

À l'instar des travaux réalisés jusqu'à maintenant, l'élaboration de la Politique se poursuit en collaboration avec les partenaires concernés par l'architecture et l'aménagement du territoire afin que, collectivement, nous puissions nous appuyer sur une vision claire, concertée et adaptée à chacun des milieux qui composent notre beau territoire.

Annexe I – Liste des partenaires et organismes ayant participé aux rencontres régionales

Saguenay–Lac-Saint-Jean – 21 juin 2021
Organismes municipaux
M. Marc Asselin – Maire de la Ville d’Alma
M. Yanick Baillargeon – Préfet de la MRC du Domaine-du-Roy
M. Sabin Côté – Maire de la Ville de Roberval
M. Dany Coudé – Directeur général de la Ville de Saint-Félicien
M ^{me} Josée Néron – Mairesse de la Ville de Saguenay
M. André Paradis – Préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
M. Gérald Savard – Préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay
M. Luc Simard – Préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine
M. Bruno Tremblay – Maire de la Ville de Saint-Honoré
Organismes régionaux
M. Claude Asselin – Coordonnateur du CMAX Transport
M. Gilles Brassard – Membre du comité exécutif de la Fédération de l’UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean, président du comité aménagement du territoire et président du Syndicat local de l’UPA Fjord-du-Saguenay de l’Union des producteurs agricoles Saguenay–Lac-Saint-Jean
M. Nicolas Gagnon – Directeur général du Centre québécois de développement durable
M. Pierre-Maurice Gagnon – Président du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Lily Gilot – Présidente de Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Nancy Ouellet – Directrice générale de la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Audrey Pelchat – Directrice générale de la Société de gestion environnementale
M ^{me} Dominique Poirat – Architecte au Service d’aide-conseil en rénovation patrimoniale

M^{me} Sandra Rossignol – Vice-présidente exécutive et directrice générale du Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean

M. Mario Ruel – Administrateur de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Saguenay–Lac-Saint-Jean

M^{me} Marion Toucas – Directrice générale d’Eurêko!

M^{me} Sabrina Tremblay – Coordinatrice et professeure agrégée à l’Université du Québec à Chicoutimi

M. Tommy Tremblay – Directeur général du Conseil régional de l’environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Estrie – 21 juin 2021

Organismes municipaux

M^{me} Sylvie Bureau – Mairesse de la Ville de Windsor

M. Jacques Demers – Préfet de la MRC de Memphrémagog

M. Patrice Desmarais – Maire du Canton de Valcourt et représentant de la MRC du Val-Saint-François

M^{me} Marielle Fecteau – Préfète de la MRC du Granit

M. Steve Lussier – Maire de la Ville de Sherbrooke

M. Bernard Marion – Préfet de la MRC de Coaticook

M. Robert G. Roy – Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

M. Hugues Grimard – Préfet de la MRC des Sources

Organismes régionaux

M. François Bourassa – Président de l’UPA

M. Stephen Cabana – Président par intérim d’Économie Estrie

M^{me} Jacinthe Caron – Directrice générale du Conseil régional de l’environnement de l’Estrie

M^{me} Guylaine Lampron – Coordinatrice du Comité estrien pour les saines habitudes de vie

M. André Roy – Président du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec

M. Benoît Sirard – Président de Tourisme Cantons-de-l’Est

Lanaudière – 22 juin 2021

Organismes municipaux

M. Luc Beauséjour – Conseiller municipal de la Ville de Joliette

M. Alain Bellemare – Préfet de la MRC de Joliette

M. Jean-Pierre Charron – Maire de la Municipalité de Sainte-Julienne

M^{me} Chantal Deschamps – Préfète de la MRC de L'Assomption

M. Yves Germain – Préfet de la MRC de D'Autray

M. Bruno Guilbault – Maire de la Municipalité de Rawdon

M. Patrick Massé – Préfet par intérim de la MRC de Montcalm

M. Sébastien Nadeau – Maire de la Ville de L'Assomption

M^{me} Suzanne Nantel – Mairesse de la Ville de Berthierville

M. Marc-André Plante – Maire de la Ville de Terrebonne

Organismes régionaux

M. Benoit Couture – Directeur général de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

M. Pierre Daviault – Vice-président de Lanaudière Économique

M. Donald Dessureault – Coordonnateur du Plateau lanaudois intersectoriel

M^{me} Édith Gravel – Directrice du service d'aménagement de la MRC de Matawinie

M^{me} Chantal Lalonde – Directrice générale de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière

M. Michel Lebœuf – Directeur général de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière

M. Marcel Papin – Président de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière

M^{me} Vicky Violette – Directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Outaouais – 22 juin 2021

Organismes municipaux

M. Jean-René Carrière – Maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin

M^{me} Caryl Green – Mairesse de Chelsea et préfète de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

M. Benoît Lauzon – Maire de Thurso et préfet de la MRC de Papineau

M. Guillaume Lamoureux – Maire de la Municipalité de La Pêche

M. Gilles Richard – Conseiller municipal de la Municipalité de Grand-Remous

M. Baptiste Tesson – Directeur du Service de l'urbanisme de la Ville de Maniwaki

M^{me} Jane Toller – Préfète de la MRC de Pontiac

Organismes régionaux

M. Louis-Antoine Blanchette – Directeur général du Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

M. Benoît Delage – Directeur général du CREDDO

M^{me} Caroline Desrochers – Conseillère aux relations intergouvernementales de la Ville de Gatineau

M. Frédéric Gourd – Conseiller stratégique de la Société de transport de l'Outaouais

M. Mario Lanthier – Directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

M^{me} Véronique Martin – Conseillère au développement de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

M. Patrick Robert-Meunier – Directeur général de MOBI-O

M^{me} Marie Danielle Michaud – Coordinatrice régionale de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de l'Outaouais

Centre-du-Québec – 23 juin 2021

Organismes municipaux

M. André Bellavance – Maire de la Ville de Victoriaville

M. Alain Dubois – Maire de la Municipalité de paroisse de Plessisville (en remplacement de M. Mario Fortin, préfet de la MRC de L'Érable)

M^{me} Geneviève Dubois – Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska et mairesse de la Ville de Nicolet

M. Denis Jauron – Directeur du Service de l'urbanisme de la Ville de Drummondville (en remplacement de M. Alain Carrier, maire)

M. Mario Lyonnais – Préfet de la MRC de Bécancour

M. Alain St-Pierre – Préfet de la MRC d'Arthabaska

M. Jérémy William – Coordonnateur à l'urbanisme de la Ville de Plessisville (en remplacement de M. Mario Fortin, maire)

Organismes régionaux

M. Bernard Giles – Président de Tourisme Centre-du-Québec

M^{me} Marie-Josée Godi – Présidente de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Centre-du-Québec

M. Daniel Habel – Président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec

M. Guy Larochelle – Directeur général de l'Agence forestière des Bois-Francs (en remplacement de M. François Marcotte, président)

M. Ghislain Leblond – Directeur général du Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec (en remplacement de M. Marcel Boilard, président)

M. Claude Lefebvre – Président du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

M^{me} Chantal Tardif – Directrice générale du Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec (en remplacement de M. André Nadeau, président)

M^{me} Caroline Vachon – Présidente de l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec – 23 juin 2021

Organismes municipaux

M. Jaclin Bégin – Préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest

M^{me} Claire Bolduc – Préfète de la MRC de Témiscamingue

M^{me} Manon Cyr – Mairesse de la Ville de Chibougamau

M^{me} Diane Dallaire – Mairesse de la Ville-MRC de Rouyn-Noranda

M. Sébastien D’Astous – Maire de la Ville d’Amos

M. René Dubé – Maire de la Ville de Matagami

M^{me} Sylvie Hébert – Mairesse suppléante de la Ville de Val-d’Or

M. Martin Roch – Élu remplaçant pour la MRC d’Abitibi

Organismes régionaux

M. Hugo Asselin – Professeur titulaire à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

M. Serge Bastien – Président de la Société de l’eau souterraine Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Bianca Bédard – Directrice adjointe du Conseil régional de l’environnement de l’Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Chantal Cusson – Présidente du Comité intersectoriel régional en saines habitudes de vie de l’Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Valérie Fillion – Directrice générale de l’Association de l’exploration minière du Québec

M. Éric Laliberté – Président de l’Espace d’accélération et de croissance de l’Abitibi-Témiscamingue

M. Émilien Larochelle – Président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue

M. Miguel Montoro Giona – Professeur associé à l’Institut de recherche sur les forêts de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

M. Stéphane Paul – Directeur général du Syndicat des producteurs de bois d’Abitibi-Témiscamingue

M. Pascal Rheault – Président de l’Union des producteurs agricoles de l’Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Marie-Claude Brousseau – Directrice générale de l’Administration régionale Baie-James

M^{me} Oulaya Khalil – Comité jamésien de promotion des saines habitudes de vie

M^{me} Isabelle Milord – Tourisme Baie-James

Montérégie (intra-Communauté métropolitaine de Montréal) – 17 août 2021

Organismes municipaux

M. Patrick Bousez – Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

M^{me} Alexandra Labbé – Mairesse de la Ville de Chambly

M^{me} Maude Laberge – Préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M^{me} Diane Lavoie – Préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu

M. Denis Paquin – Préfet suppléant de la MRC de Rouville

M^{me} Sylvie Parent – À titre de présidente de l'Agglomération de Longueuil et de mairesse de la Ville de Longueuil

M^{me} Marie-Claude Gauthier – Directrice du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion (en remplacement de M. Guy Pilon, maire)

M. Pierre-Paul Routhier – À titre de maire de la Ville de Châteauguay et de préfet suppléant de la MRC de Roussillon (en remplacement de M. Christian Ouellette, préfet)

M^{me} Suzanne Roy – À titre de mairesse de la Ville de Sainte-Julie et de préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville

Organismes régionaux

M^{me} Joanne Brunet – Présidente de Montérégie Économique

M. Stéphane Chevrier – Président de Loisir et Sport Montérégie

M^{me} Marjorie Dubuc-Perras – Commissaire au développement touristique de Tourisme Montérégie (en remplacement de M. Réjean Parent, président)

M. Bruno Gadrat – Président du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

M. Jérémie Letellier – Président de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie

Montérégie (hors Communauté métropolitaine de Montréal) – 18 août 2021

Organismes municipaux

M. Yves Boyer – Préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville

M. Claude Corbeil – Maire de la Ville de Saint-Hyacinthe

M^{me} Sylvie Gagnon-Breton – Mairesse de la Ville de Saint-Rémi

M. Alain Laplante – Maire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Jean-Marie Laplante – Préfet de la MRC d'Acton

M^{me} Louise Lebrun – Préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent

M. Serge Péloquin – Maire de la Ville de Sorel-Tracy

M^{me} Lucille Robert – Mairesse suppléante de la Ville de Cowansville (en remplacement de M^{me} Sylvie Beauregard, mairesse)

M. Réal Ryan – Préfet de la MRC du Haut-Richelieu

M. Gilles Salvas – Préfet de la MRC de Pierre-De Saurel

M. Paul Sarrazin – Préfet de la MRC de La Haute-Yamaska

Organismes régionaux

M^{me} Nancy Bélanger – Directrice de Culture Montérégie (en remplacement de M. Sylvain Massé, président)

M. Richard Godère – Président de l'Agence forestière de la Montérégie

M^{me} Maude St-Hilaire – Coordinatrice de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie (en remplacement de M. Yannick Gignac, coprésident par intérim)

Laurentides – 19 août 2021

Organismes municipaux

M. Patrick Charbonneau – Maire suppléant de la Ville de Mirabel

M. Pierre Charron – Maire de la Ville de Saint-Eustache

M. Kamal El-Batal – Directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville (en remplacement de M. Richard Perreault, préfet)
M. André Genest – Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut
M. Xavier-Antoine Lalande – Maire de la Ville de Saint-Colomban (en remplacement de M. Bruno Laroche, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord)
M. Jean-Léo Legault – Maire suppléant de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
M. Denis Martin – Préfet de la MRC de Deux-Montagnes
M. Scott Pearce – Préfet de la MRC d'Argenteuil
M. Carl Péroquin – Maire de la Ville de Lachute
M. Richard Perreault – Maire de la Ville de Blainville
M. Gilbert Pilote – Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle
Organismes régionaux
M. Stéphane Alary – Président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides
M. Maurice Couture – Directeur du créneau de Tourisme Laurentides
M ^{me} Catherine Cyr – Conseillère de la Table de concertation bioalimentaire des Laurentides
M ^{me} Marie-Josée Joly – Coordinatrice de l'Alliance pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie
M ^{me} Manon Quintal – Trésorière de Cultures Laurentides
M ^{me} Isabelle St-Germain – Directrice des projets et des communications du Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Côte-Nord – 20 août 2021

Organismes municipaux
M ^{me} Micheline Anctil – Préfète de la MRC de la Haute-Côte-Nord
M. Pierre Cormier – Maire de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre
M. Marcel Furlong – Préfet de la MRC de Manicouagan
M ^{me} Valérie Gille – Technicienne du Service d'urbanisme de la Ville de Forestville

M ^{me} Joannie Joubert – Urbaniste de la Ville de Port-Cartier
M. Yves Montigny – Maire de la Ville de Baie-Comeau
M. Jimmy Morneau – Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Caniapiscau
M. Alain Thibault – Préfet de la MRC de Sept-Rivières
Organismes régionaux
M. Jean-Marie Bélisle – Administrateur région Côte-Nord du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
M. Sébastien Caron – Directeur général d’Environnement Côte-Nord
M ^{me} Jacynthe Gagnon – Présidente de la Fédération de l’UPA de la Capitale-Nationale – Côte-Nord
M ^{me} Marie-Claire Gervais – Chercheuse au Centre d’expérimentation et de développement en forêt boréale
M ^{me} Adèle Lavoie – Coordinatrice de la Table Santé-Qualité de vie de la Côte-Nord – Plan d’action régional pour la promotion des saines habitudes de vie
M. Guillaume Proulx – Conseiller en recherche et territoire de la Réserve de la biosphère de Manicouagan-Uapishka

Capitale-Nationale – 23 août 2021

Organismes municipaux
M. Claude Lebel – Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. Harold Noël – Préfet de la MRC de L’Île-d’Orléans
M ^{me} Odile Comeau – Préfète de la MRC de Charlevoix-Est
Organismes régionaux
M. Alexandre Turgeon – Directeur général et vice-président exécutif du Conseil régional de l’environnement de la Capitale-Nationale
M. Étienne Grandmont – Directeur général d’Accès transports viables (en remplacement de M. Martial Van Neste, président)
M ^{me} Jacynthe Gagnon – Présidente de la Fédération de l’UPA de la Capitale-Nationale – Côte-Nord

M. Mitchell Dion – Office de tourisme de Charlevoix (en remplacement de M. Martin Dufour, président)

M^{me} Mariane Julien – Coordonnatrice de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Capitale-Nationale

M. Pierre Lanthier – Agent de développement et de mobilisation du Pôle d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale (en remplacement de M. Félix Bussièrès, directeur général)

M. Vincent Lévesque – Directeur général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (en remplacement de M. Gaétan Boudreault, président)

Chaudière-Appalaches – 24 août 2021

Organismes municipaux

M. Luc Bergeron – Directeur général adjoint de la MRC de Beauce-Sartigan (en remplacement de M. Normand Roy, préfet)

M. Jonathan V. Bolduc – Préfet de la MRC de Robert-Cliche et maire de la Municipalité de Saint-Victor

M. Bernard Boulet – Maire de Montmagny

M. Marc-Alexandre Brousseau – Maire de la Ville de Thetford Mines

M^{me} Jocelyne Caron – Préfète de la MRC de Montmagny et mairesse de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace

M. Normand Caron – Maire de Saint-Jean-Port-Joli

M. Clément Fillion – Préfet de la MRC de Bellechasse et maire de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

M. Bernard Fortier – Préfet suppléant de la MRC de Lotbinière (en remplacement de M. Normand Côté, préfet)

M. Jérôme Fortier – Directeur général de la Municipalité de Saint-Henri (en remplacement de M. Germain Caron, maire)

M. René Laverdière – Préfet de la MRC de L'Islet et maire de la Municipalité de Saint-Adalbert

M. Gilles Lehouillier – Maire de la Ville de Lévis

M. Réal Turgeon – Maire de la Municipalité de Saint-Isidore

M. Gaétan Vachon – Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce et maire de la Ville de Sainte-Marie

M^{me} Jacynthe Patry – Préfète suppléante de la MRC des Appalaches (en remplacement de M. Paul Vachon, préfet)

M. François Veilleux – Maire de la Ville de Beauceville

Organismes régionaux

M. Jean Lambert – Premier vice-président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches (en remplacement de M. James Allen, président)

M^{me} Véronique Brochu – Présidente du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

M. Raymond Cimon – Président de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

M^{me} Geneviève Rainville – Coordinatrice de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches

Montréal et Laval – 25 août 2021

Organismes municipaux – Laval

M. Patrice Boileau – Directeur général de la Ville de Beaconsfield

M. Alex Bottausci – Maire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

M^{me} Virginie Dufour – Membre du comité exécutif de la Ville de Laval

M^{me} Paola Hawa – Mairesse de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Sophie Mauzerolle – Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

M^{me} Christina Smith – Mairesse de Westmount

Organismes régionaux – Laval

M^{me} Anne Marie Aubert – Coordinatrice du Conseil du Système alimentaire montréalais

M. Carle Bernier-Genest – Directeur des affaires corporatives et des communications pour Concertation Montréal

M. François Bilodeau – Directeur général de Laval Innov

M^{me} Geneviève Dagneau – Présidente de Laval en transition

M^{me} Catherine Gauthier – Directrice générale d'Environnement jeunesse

M. Silvio Manfredi – Adjoint au directeur de la Direction de la santé publique de Laval – Volet promotion-prévention et développement des communautés

M^{me} Élodie Morandini – Coordinatrice du Conseil régional de l'environnement de Laval

Organismes municipaux – Montréal

M^{me} Dida Berku – Conseillère municipale de la Ville de Côte-Saint-Luc

M. John Belvedere – Maire de la Ville de Pointe-Claire

M^{me} Julie Brisebois – Mairesse du Village de Senneville

M. Robert Coutu – Maire de la Ville de Montréal-Est

M^{me} Heidi Ekvedt – Mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé

M. Alexandre Gervais – Chef de section – Environnement du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement à la Ville de Kirkland

M. Sylvain Ouellet – Membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal

M. Philippe Roy – Maire de la Ville de Mont-Royal

Organismes régionaux – Montréal

M^{me} Anyle Côté – Directrice générale du Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal

M^{me} Josée Duplessis – Directrice générale de la Maison du développement durable

M^{me} Véronique Fournier – Directrice générale du Centre d'écologie urbaine de Montréal

M^{me} Sophie Gironnay – Directrice de la Maison de l'architecture du Québec

M^{me} Sophie Lanctôt – Directrice générale de Société Logique

M. Emmanuel Rondia – Directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal

M^{me} Carine Thouveny – Coordinatrice de Montréal physiquement active

M^{me} Joannie Veilleux – Organisatrice communautaire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine – 26 août 2021

Organismes municipaux

M. Allen Cormier – Préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Daniel Côté – Maire de la Ville de Gaspé

M. Éric Dubé – Maire de la Ville de New Richmond et préfet de la MRC de Bonaventure

M. Marc Dupont – Coordonnateur de l'urbanisme à la Ville de Gaspé

M^{me} Louissette Langlois – Mairesse de la Ville de Chandler

M. Jonathan Lapierre – Président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

M. Mathieu Lapointe – Maire de la Ville de Carleton-sur-Mer et préfet de la MRC d'Avignon

M^{me} Nadia Minassian – Préfète de la MRC du Rocher-Percé

M. Richard Noël – Préfet suppléant à la MRC de La Côte-de-Gaspé

Organismes régionaux

M. Marie-Louis Bourdages – Président du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

M^{me} Mélanie Bourgeois – Directrice adjointe d'Attention Fragiles

M. Yann Fournis – Professeur en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski

M. Ambroise Henry – Représentant du Réseau des partenaires en développement social de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M^{me} Christine Laliberté – Représentante de la Table Saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M^{me} Mariline Lamy-Poirier – Coordonnatrice de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M^{me} Michèle Poirier – Présidente de l'Union des producteurs agricoles Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Bas-Saint-Laurent – 26 août 2021

Organismes municipaux

M. Pierre D'Amours – Maire de la Ville d'Amqui

M. Bertin Denis – Préfet de la MRC des Basques

M. Sylvain Hudon – Maire de la Ville de La Pocatière

M. Denis Lagacé – Directeur général de la Ville de Rivière-du-Loup

M. Michel Lagacé – Préfet de la MRC de Rivière-du-Loup

M. Jérôme Landry – Maire de la Ville de Matane

M^{me} Chantale Lavoie – Préfète de la MRC de La Matapédia

M. Bruno Paradis – Préfet de la MRC de La Mitis

M. Marc Parent – Maire de la Ville de Rimouski

M. Francis Saint-Pierre – Préfet de la MRC de Rimouski-Neigette

M^{me} Guylaine Sirois – Préfète de la MRC de Témiscouata

M. Martin Soucy – Maire de la Ville de Mont-Joli

M. Yvon Soucy – Préfet de la MRC de Kamouraska

M. Andrew Turcotte – Préfet de la MRC de La Matanie

Organismes régionaux

M^{me} Luce Balthazar – Directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

M. Sylvain Dufour – Coordonnateur de Développement économique La Pocatière (Espace d'accélération et de croissance du Bas-Saint-Laurent)

M. Éric Forest – Représentant de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent et président de COSMOSS Bas-Saint-Laurent

M. Gilbert Marquis – Président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Mauricie – 27 août 2021

Organismes municipaux

M. Michel Angers – Maire de la Ville de Shawinigan

M. Yvon Deshaies – Maire de la Ville de Louiseville

M. Robert Lalonde – Préfet de la MRC de Maskinongé

M. Jean Lamarche – Maire de la Ville de Trois-Rivières

M. Bernard Thompson – Préfet de la MRC de Mékinac

M. Pierre-David Tremblay – Maire de la Ville de La Tuque

M. Guy Veillette – Préfet suppléant de la MRC des Chenaux (en remplacement de M. Gérard Bruneau, préfet)

Organismes régionaux

M^{me} Lauréanne Daneau – Directrice générale du Conseil régional de l'environnement Mauricie (en remplacement de M. André Lavoie, président)

M. Jean-Marie Giguère – Président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie

M^{me} Marie-Josée Godi – Présidente de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Mauricie

M^{me} Stéphanie Milot – Conseillère au Consortium en développement social de la Mauricie (en remplacement de M. Jean-Yves St-Arnaud, président)

M. Charles Nadeau – Vice-recteur à l'administration et aux finances de l'Université du Québec à Trois-Rivières (en remplacement de M. Christian Blanchette, recteur)

Annexe II – Liste des organismes ayant participé aux laboratoires d'innovation publique

Organismes	Dates		
	12 juillet 2021	19 juillet 2021	31 août 2021
Alliance de l'industrie touristique du Québec			
Association de la construction du Québec (ACQ)			
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)			
Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)			
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)			
Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ)			
Association du transport urbain du Québec (ATUQ)			
Association minière du Québec (AMQ)			
Association québécoise d'urbanisme (AQU)			
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)			
Canards Illimités Canada			
Chantier de l'économie sociale			
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)			
Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ)			
Conseil du patronat du Québec (CPQ)			
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)			

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)			
Écotech Québec			
Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)			
Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ)			
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)			
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)			
Héritage Montréal			
Institut de développement urbain (IDU)			
Nature Québec			
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)			
Ordre des architectes du Québec (OAQ)			
Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ)			
Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)			
Ouranos			
Piétons Québec			
Québec Circulaire			
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)			
Rues principales			
Santé Urbanité			
Trajectoire Québec			
Transit – Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec			
Union paysanne			
Vélo Québec			
Ville de Québec			

Annexe III – Provenance des répondantes et répondants au questionnaire portant sur les milieux de vie

Régions	Nombre de répondantes et répondants
Abitibi-Témiscamingue	94
Bas-Saint-Laurent	157
Capitale-Nationale	409
Centre-du-Québec	98
Chaudière-Appalaches	220
Côte-Nord	48
Estrie	258
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	56
Lanaudière	218
Laurentides	273
Laval	92
Mauricie	131
Montréal	727
Montréal	727
Nord-du-Québec	22
Outaouais	185
Saguenay—Lac-Saint-Jean	124
Hors Québec	4
Total	3 584

Annexe IV – Liste des partenaires et organismes ayant déposé des mémoires

MRC et municipalités
MRC de Coaticook
MRC d'Abitibi
MRC de L'Assomption
MRC de Matawinie
MRC Les Moulins
MRC de Montcalm
MRC de La Nouvelle-Beauce
MRC de Papineau
MRC des Pays-d'en-Haut
MRC de Rivière-du-Loup
MRC de Témiscamingue
MRC de La Matapédia
Table des préfets de Lanaudière
Ville de Joliette
Ville de Repentigny
Ville de Thetford Mines
Ville de Rouyn-Noranda

Organismes
Accès transports viables
Action patrimoine
Ambioterra

Les Amis du Parc Meadowbrook
Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)
Association de conservation du Mont Écho
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)
Association minière du Québec (AMQ)
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
Centre d'écologie urbaine de Montréal
Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
Citoyens opposés aux crématoriums adjacents aux résidences et habitations (COCARH)
Chantier de l'économie sociale
Coalition québécoise sur la problématique du poids
Coalition verte
Comité de suivi de la Politique de mobilité durable (CSPMD)
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa)
Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
Conseil du patronat du Québec (CPQ)
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
Conseil régional de l'environnement de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Équiterre
Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ)
Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Front commun pour la transition énergétique
G15+
Groupe AGÉCO
Groupe d'experts milieux humides
Mères au front
Nature Québec
Ordre des architectes du Québec (OAQ)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ)
Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)
Parcs d'activités labellisés maîtrise en environnement (PALME)
Québec Vert
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)
Réseau Environnement
Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT)
Société de transport de Montréal (STM) et Association du transport urbain du Québec (ATUQ)
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de l'Abitibi-Témiscamingue
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la démarche COSMOSS du Bas-Saint-Laurent
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Capitale-Nationale
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de Chaudière-Appalaches
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de l'Estrie
Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Mauricie

Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Gaspésie
Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)
Trajectoire Québec
Transcollines
Union des producteurs agricoles
Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent
Union des producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches
Union des producteurs agricoles de la Mauricie
Union des producteurs agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Université du Québec
Ville Éponge
Vivre en Ville

Annexe V – Liste des communautés et organismes autochtones invités aux consultations

Communautés et organismes autochtones	Dates	
	2 septembre 2021	3 septembre 2021
Administration régionale Kativik*		
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador*		
Association des corporations foncières du Nunavik		
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James*		
Communauté d'Eastmain		
Communauté d'Essipit		
Communauté d'Obedjiwan		
Communauté d'Odanak		
Communauté d'Oujé-Bougoumou		
Communauté d'Uashat-Maliothenam		
Communauté d'Akwesasne		
Communauté de Chisasibi		
Communauté de Gesgapegiag		
Communauté de Gespeg		
Communauté de Hunter's Point		
Communauté de Kahnawake		
Communauté de Kanesatake		
Communauté de Kawawachikamach		
Communauté de Kebaowek		
Communauté de Kitcisakik		

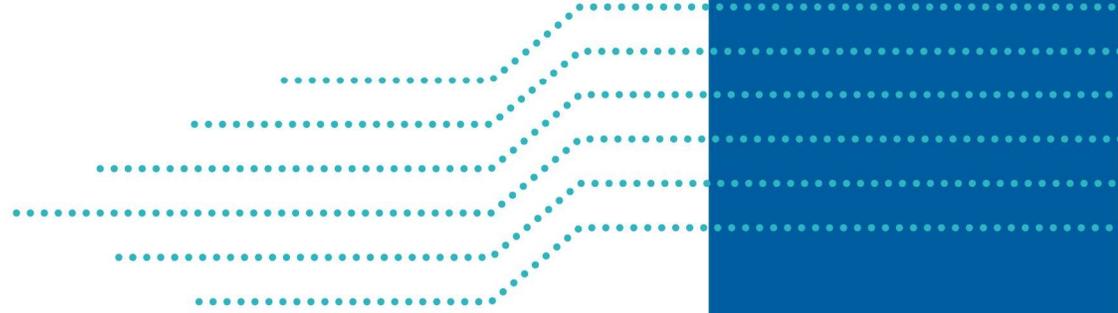
Communauté de Kitigan Zibi		
Communauté de La Romaine		
Communauté de Lac-Rapide		
Communauté de Lac-Simon		
Communauté de Listuguj		
Communauté de Manawan		
Communauté de Mashteuiatsh		
Communauté de Matimekosh		
Communauté de Mingan		
Communauté de Mistissini		
Communauté de Nemaska		
Communauté de Nutashkuan		
Communauté de Pakuashipi		
Communauté de Pessamit		
Communauté de Pikogan		
Communauté de Timiskaming		
Communauté de Waskaganish		
Communauté de Waswanipi		
Communauté de Wemindji		
Communauté de Wemotaci		
Communauté de Wendake		
Communauté de Whapmagoostui		
Communauté de Winneway		
Communauté de Wôlinak		
Communauté des Malécites de Viger		
Gouvernement de la Nation Crie*		

Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador*		
Société Makivik*		
Village nordique d'Akulivik		
Village nordique d'Aupaluk		
Village nordique de Kangiqsualujuaq		
Village nordique de Kangiqsujuaq		
Village nordique de Kangirsuk		
Village nordique de Kuujjuaq		
Village nordique de Kuujjuarapik		
Village nordique de Puvirnituq		
Village nordique de Quaqtac		
Village nordique de Salluit		
Village nordique de Tasiujaq		
Village nordique d'Inukjuak		
Village nordique d'Ivujivik		
Village nordique d'Umiujaq		

* Organisations qui représentent des communautés autochtones.

Annexe VI – Liste des participantes et participants du comité d'experts

Rencontre du comité d'experts du 8 septembre 2021
M ^{me} Geneviève Cloutier – Directrice du Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval
M ^{me} Carmela Cucuzzella – Codirectrice de l'Institut sur les villes nouvelle génération de l'Université Concordia
M. François Desrosiers – Professeur titulaire au Département de finance, assurance et immobilier de l'Université Laval
M. Pierre Filon – Professeur retraité à la School of Planning de l'Université de Waterloo
M. Mario Gauthier – Professeur de l'Université du Québec en Outaouais
M. Bruno Jean – Professeur émérite au Département sociétés, territoires et développement de l'Université du Québec à Rimouski
M. Pierre Lavoie – Cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie
M. Jean-Philippe Meloche – Professeur en urbanisme et architecture du paysage de l'Université de Montréal
M ^{me} Catherine Morency – Professeure titulaire au Département des génies civil, géologique et des mines de Polytechnique Montréal
M ^{me} Pamela Daoust – En remplacement du D ^r Éric Notebaert, Association québécoise des médecins pour l'environnement
M. Michel Rochefort – Professeur de l'Université du Québec à Montréal
M ^{me} Julie Ruiz – Professeure au Département des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières
M. Luc-Normand Tellier – Professeur émérite de l'Université du Québec à Montréal
M. Pierre Thibault – Professeur agrégé à l'École d'architecture de l'Université Laval
M. Juan Torres – Vice-doyen et professeur en urbanisme et architecture du paysage de l'Université de Montréal
M ^{me} Fanny Tremblay-Racicot – Professeure adjointe de l'École nationale d'administration publique
M ^{me} Marie-Odile Trépanier – Professeure retraitée de l'Université de Montréal
M. Bernard Vachon – Professeur de géographie retraité de l'Université du Québec à Montréal



**Affaires municipales
et Habitation**

Québec

